

ÉDITORIAL

Fête nationale

Alors que la préparation de la fête nationale entre dans sa phase terminale et que, très clairement, nos plus hautes autorités œuvrent pour qu'elle soit plus belle encore que les précédentes il n'est pas interdit de rêver.

À ceci, par exemple, qui projetterait de notre pays l'image d'une démocratie apaisée et mettrait un terme à la campagne de désinformation dont nous sommes l'objet depuis des mois, sinon même des années : la participation aux cérémonies qui marqueront l'année 2016 de toutes les forces composant l'échiquier politique congolais, y compris celles qui se réclament de l'opposition.

La page du renouvellement de nos institutions étant tournée, les formations qui composent cette opposition ont, si l'on réfléchit bien, tout intérêt à célébrer la fête du 15 août aux côtés du président de la République, de son Premier ministre, des membres du gouvernement, des députés et des sénateurs, des élus locaux, des diplomates étrangers en poste à Brazzaville, des acteurs économiques, de la société civile. Alors, effectivement, elles démontreraient sans discussion possible qu'elles entendent tenir leur place, toute leur place, et jouer leur rôle, tout leur rôle, dans la vie démocratique de notre pays. Alors, aussi, elles retrouveraient la légitimité qu'elles ont perdue en refusant, pour nombre d'entre elles, de participer au débat institutionnel dont nous venons de vivre les différentes étapes.

L'idée lancée ici n'a rien de révolutionnaire. Partout dans le monde et sous toutes les latitudes, le temps de la Fête nationale s'impose comme un moment privilégié durant lequel les divergences de vue, les oppositions partisans, les rancunes politiques sont mises en sourdine. L'unité de la nation l'emporte, en ce moment très particulier, sur les ambitions personnelles qui sont toujours sources de division et les citoyens ont le sentiment d'appartenir à une même famille. Sans rien abdiquer de leurs convictions, les partisans et les adversaires du pouvoir communient dans la même célébration du temps décisif où leur nation se constitue.

Le temps est venu, nous semble-t-il, de montrer à la face du monde qu'au-delà de la politique la nation congolaise demeure plus que jamais unie sur l'essentiel.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La phase d'investissements REDD+ franchie par le Congo



Les officiels à la clôture de l'atelier (DR)

La stratégie nationale de la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), a été validée le 16 juillet dernier à l'issue d'un atelier regroupant les pouvoirs publics, les acteurs de la société civile, les partenaires techniques et financiers, y compris les experts.

Le processus d'investissements que la République du Congo vient de franchir, consiste à la mise en œuvre des engagements contenus dans la stratégie nationale de la REDD+, à savoir: gérer durablement les forêts et augmenter les stocks de carbone forestier ; conserver les biodiversités ; lutter contre la pauvreté ; asseoir efficacement les bases d'une économie verte ; etc.

La dernière étape du processus, d'après Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national REDD+, concerne le financement promis dans le cadre de ce programme. Car, explique-t-il, le processus REDD+ est le résultat des négociations internationales sur le climat, proposant de payer les efforts des pays forestiers tropicaux en matière de la promotion et protection de l'environnement. Dans ce contexte, « la quatrième campagne nationale sur la REDD+ et le R-PP ayant débuté le 20 juin 2016,

va se poursuivre jusqu'au 20 novembre prochain, c'est-à-dire juste après la Journée de l'arbre et avant la Cop 22 prévue à Marrakech, au Maroc », a annoncé Georges Claver Boundzanga.

Le directeur de cabinet de la ministre de l'Économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Pierre Taty, présidant la cérémonie de clôture des assises, a invité tous les acteurs impliqués dans la REDD+ à travailler davantage pour la réussite du processus. « Les résultats très encourageants auxquels vous êtes parvenus, avec l'adoption du document de la stratégie nationale REDD+, viennent ainsi consolider notre engagement à soutenir la vision de société du président Denis Sassou N'Guesso: la marche vers le développement », a martelé Pierre Taty.

En effet, plusieurs partenaires au développement tels que les

organismes onusiens, la Banque mondiale, l'Union européenne..., appuient le Congo dans la réalisation du programme de développement durable. La chargée du portefeuille forêt et environnement de la Banque mondiale, Aurélie Rossignol, n'a pas caché la volonté de l'institution de continuer à soutenir le Congo.

« Les dons du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) au Congo s'élevant à 8,6 millions de dollars américains, soit 3,4 millions pour la première phase et le don additionnel de 5,2 millions de dollars pour finaliser la première phase et préparer l'entrée à la seconde phase », a souligné, le 15 juillet dernier, Aurélie Rossignol à l'ouverture de l'atelier national.

Rappelons qu'en août 2015, l'Etat congolais avait présenté aux partenaires le coût de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ dans le pays en dix ans (2016- 2025). L'investissement durable au Congo, selon le document de la CN-REDD+, pourrait atteindre entre 3,000 à 4,000 milliards Fcfa.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Arlette Soudan-Nonault annonce la mise en place d'un guichet unique des systèmes du tourisme

Le but de ce guichet est de participer de façon significative au PIB du Congo à l'horizon de ce quinquennat. Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et des loisirs, l'a annoncé dans son adresse aux autorités et responsables administratifs du département de Brazzaville, le samedi 16 juillet, à l'hôtel de la préfecture.

Cette rencontre intervient après la visite de travail dans le Niari ainsi que la rencontre avec les opérateurs économiques du secteur de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs de Brazzaville. D'entrée de jeu, Arlette Soudan-Nonault, a fait savoir à ses interlocuteurs que le tourisme et les loisirs ne peuvent pas se développer sans la participation des autres départements aux processus devant conduire aux activités liées à ce secteur. C'est ce caractère transversal qui a motivé cette rencontre dont le but a été d'échanger avec ces autorités et responsables administratifs de Brazzaville, afin qu'ils puissent mieux appréhender les principaux axes d'activité du ministère du Tourisme et des loisirs. Au cours des cinq années en cours, le gouvernement, à travers le ministère du Tourisme et des loisirs envisage de mettre en place et de dérouler, de façon soutenue et durable, des politiques ambitieuses dans les deux secteurs qui sont sous l'autorité d'Arlette Soudan-Nonault. L'objectif assigné par le chef de l'Etat à ce département est à la fois exaltant et exigeant, puisqu'il s'agit de participer de façon significative au PIB du Congo à l'horizon de ce quinquennat.

En effet, le développement des partenariats technico-financiers (Etat-privés) et l'implication de la coopération internationale, dans le cadre de l'approche participative, demeurent les facteurs de base à la portée du gouvernement pour, à la fois, une meilleure exploitation des infrastructures touristiques et de loisirs publics par les opérateurs de tout type d'entreprises et une meilleure offre d'emplois, particulièrement pour



La ministre du Tourisme et des loisirs, entourée du préfet de Brazzaville et de l'administrateur maire du troisième arrondissement Poto-Poto

les jeunes, ainsi qu'une amélioration substantielle de la contribution de ces deux secteurs au renforcement du portefeuille public, avec pour objectif ambitieux d'atteindre les 10% du PIB en l'an 2021. Par ailleurs, pour poser les bases du développement du tourisme et des loisirs, ce ministère a décidé de mettre en place, le plus rapidement possible un guichet unique des systèmes du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, avec à la clé la création d'une direction des systèmes d'information et de communication en son sein ; un mécanisme d'accompagnement technique et financier des initiatives privées de petite taille, particulièrement, dans les domaines du tourisme et des loisirs ; un pôle de communication et de marketing dédié au tourisme, aux loisirs et à la promotion de la destination Congo, ponctué par l'installation de bureaux d'informations touristiques aux portes d'entrée du pays et par l'installation des sites internet du ministère et de l'office du tourisme.

Concernant particulièrement le secteur du tourisme, l'action du

gouvernement va se focaliser sur la mise en œuvre de la politique de développement durable de l'industrie touristique récemment adoptée et dont le schéma directeur est en voie d'être appliquée.

Les atouts du secteur touristique congolais

Le diagnostic du secteur touristique du Congo a permis de mettre en évidence des améliorations observées ces dernières années et de relever également les insuffisances multiformes dont souffre ce secteur. Les atouts dont bénéficie le secteur du tourisme congolais se présentent essentiellement comme suit : la richesse et la diversité des sites soutenus par leurs potentiels naturels et culturels, la renommée de certains d'entre eux, la densité et la diversité de la forêt équatoriale, l'envergure du fleuve Congo ; l'hospitalité des populations environnantes ; l'existence de plusieurs infrastructures de base attenantes aux sites ; l'implication progressive des investisseurs étrangers dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration ;

la perception du tourisme comme moyen de lutte contre l'exode rural par la création d'emplois et le développement d'activités dé-

rivées ; la position de carrefour dans la sous-région Afrique centrale.

Mais ces atouts ne sauraient masquer les nombreuses insuffisances que voici : l'inefficacité des prestations des acteurs du secteur due à l'inorganisation, au manque de professionnalisme et à la méconnaissance des sites ; l'inexistence d'un guidage professionnel organisé ; la faible valorisation et l'inexploitation des sites touristiques existants ainsi que du potentiel écotouristique du fleuve Congo et de ses principaux affluents ; le faible niveau de participation du tourisme dans la conservation du patrimoine historique national et dans l'accroissement de la richesse nationale ; la pratique du braconnage d'occasion et l'absence d'un parc zoologique digne de ce nom ; les insuffisances dans la législation et la réglementation touristique ; la faible consommation des produits touristiques congolais par les Congolais eux-mêmes.

La sous exploitation du potentiel naturel et culturel congolais à des fins touristiques est évidente.

Ces principales contraintes reposent sur des aspects d'ordre organisationnels, techniques, socio-économiques et financiers que le gouvernement s'engage à résorber, car elles ont comme conséquences sur le secteur la faible dynamique de l'activité touristique ; la mauvaise qualité des prestations de nombreux acteurs locaux par rapport à leurs homologues des pays voisins ; l'insuffisance de la promotion de la destination Congo par les tours opérateurs ; la prolifération d'agences de voyage clandestines et, par voie de conséquence, la faible incidence de l'activité touristique tant sur l'amélioration effective des conditions de vie des populations que sur le revenu national.

Dans le cadre de sa politique de renouveau, le ministère a reparti le territoire national en trois zones de développement touristique, à savoir : la zone nord ; la zone sud et la zone de Brazzaville avec ses environs.

La maîtrise du secteur des loisirs est une autre des obligations qui s'imposent au département qui lui a été confié. Soyez assurés que tous les moyens seront mis en œuvre pour déclencher une politique attrayante dans ce domaine. Cette politique sera orientée essentiellement, vers : la création d'industries de loisirs, pourvoyeuses d'emplois décents et durables, à travers l'organisation du service public de l'industrie des loisirs, la formalisation de la pratique des activités de loisirs et l'animation efficace des centres et parcs de loisirs existants ou à créer ; la généralisation de l'accès du plus grand nombre aux loisirs sains, à moindre coût et sécurisés ; la création de structures de formation qualifiante dans les métiers des loisirs.

Bruno Okokana

ITIE

Des organisations de la société civile du Congo et du Tchad renforcent leurs capacités d'action

Des représentants des Organisations de la société civile (OSC) des deux pays viennent de terminer, le 15 juillet dernier, les cinq journées d'échanges et de partage d'expériences à Brazzaville. L'objectif étant de susciter une meilleure implication des OSC dans le processus de l'ITIE en Afrique centrale, pour la bonne gouvernance dans le secteur des matières premières.

Selon les organisateurs, le renforcement des capacités des OSC devra contribuer, outre la promotion de la bonne gouvernance de manière à favoriser l'émergence des Etats membres de la Cémac, à l'amélioration des conditions de vie des popu-

lations et au renforcement du réseautage des organisations. Le renforcement des capacités institutionnelles constitue un pilier essentiel de l'intervention du projet Renforcement de la gouvernance dans le secteur des matières premières en Afrique centrale (Remap- Cémac), a confié l'Allemand Uwe Michel Neumann, conseiller technique principal du même projet.

Les participants ont dans une déclaration réaffirmé leur engagement à militer davantage pour la bonne gouvernance dans la gestion des richesses naturelles de cette partie du continent

africain. « Nous recommandons à la Coopération allemande (Giz, à la Cémac et aux autres partenaires techniques et financiers de : ... renforcer les capacités des OSC - ITIE Afrique centrale sur la chaîne des valeurs des industries extractives ; ... et de faciliter la mobilisation des OSC de la zone Cémac en vue de l'exécution des missions relatives au contrôle de l'action publique et à la défense des intérêts des communautés », précise la déclaration.

« Nous souhaitons que les OSC renforcent leur coopération avec les médias, afin que ceux-ci portent les in-

formations au public pour un développement au bon sens », a déclaré Michel Neumann, saluant par ailleurs la qualité d'échanges entre acteurs civils.

Une vision de transparence et de bonne gouvernance que partagent les représentants de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (ITIE) Congo et Tchad. « Nous attendons des OSC, qu'elles aient un débat constructif, un débat qui nous amène à pouvoir poser les questions de développement et de regarder avec beaucoup d'objectivité les questions liées à la transparence dans la gestion des

ressources naturelles », a indiqué Florent Michel Okoko, président exécutif du comité ITIE Congo.

Rappelons que cette session de formation destinée aux membres des comités ITIE Congo et Tchad organisée à Brazzaville, est la dernière d'une série de trois formations. Les deux premières se sont déroulées respectivement du 2 au 6 mai 2016 à Brazzaville sur le « thème management des associations », et du 6 au 10 juin à N'Djamena avec comme thème « Société civile et contrôle citoyen de l'action publique ».

Fiacre Kombo



Avis de vacance de poste

Vacance de poste : N°004/COG/2016

Date limite de dépôt des dossiers : 22 Juillet 2016 à 14h00

Titre du poste : Consultant (e), Expert (e) Junior en Information Stratégique

Type de contrat et grade : IC, Selon la grille UN des consultants nationaux en vigueur

Durée du Contrat : Contrat de 6 mois

Typologie : Bureaux de pays du type 3

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec possibilités de déplacements à l'intérieur du pays

Organisation: UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Dans le cadre de la mise en œuvre du 5ème programme (2014-2018) de coopération Congo-UNFPA qui est actuellement à mi-parcours; d'importants besoins en information stratégique, capable de mieux renseigner les décisions en vue de renforcer les progrès vers l'atteinte des résultats du programme, se font sentir. C'est pour répondre à ce besoin que la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo **recrute un (e) Expert (e) Junior en Information Stratégique.**

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I - Description des tâches

Sous la supervision directe du Représentant Assistant de l'UNFPA, l'Expert (e) Junior en Information Stratégique contribue efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA dans le secteur Population et Développement.

- Il/elle analyse et apprécie les tendances politiques, sociales et économiques appropriées et met à disposition les données et l'information utiles pour la formulation et l'évaluation des projets, les initiatives communes de programmation et les programmes nationaux de développement.
- L'Expert (e) Junior en Information Stratégique guide et facilite la réalisation des programmes de mise en valeur des données y compris celles issues des opérations de collecte périodique et des systèmes de routine incluant l'état-civil. Il/elle veille à la mise en place des plates-formes appropriées pour favoriser l'accès des utilisateurs aux différentes données disponibles sur le Congo.
- L'Expert (e) Junior en Information Stratégique facilite le travail des Consultants, des Conseillers et des Experts, nationaux et internationaux, puis établit et maintient des relations de collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les agences du Système des Nations Unies, les partenaires multi et bilatéraux et la société civile pour faire face aux enjeux émergents en matière de production des données et de l'information stratégique.
- Il/elle doit influencer efficacement les autres milieux pour contribuer conjointement à la réalisation du mandat de l'UNFPA. Il/elle contribue indéniablement à l'équipe de programme du bureau pays.

II – Fonctions spécifiques

Placé sous la supervision du Représentant Assistant de l'UNFPA, et en collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les Conseillers du Bureau Régional et des Bureaux Régionaux de l'UNFPA, les ONG et les autres organisations de la société civile, l'Expert (e) National (e) en Information Stratégique assumera les fonctions ci-après :

- Appuyer les analyses approfondies des bases des données sociodémographiques existantes et dégager les perspectives et besoins de collecte de nouvelles données sociodémographiques nécessaires à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du programme ;
- Extraire des analyses des bases des données existantes une information stratégique, actualisée et adaptée nécessaire à la décision pour soutenir le dialogue politique et argumenter le plaidoyer pour la mobilisation de ressources du bureau pays, en produisant les documents et les dossiers, notamment, les résumés de projets, les diagrammes et autres analyses pertinentes pour les besoins de communication sur les résultats, les discours, les profils des bailleurs, etc.
- Analyser et interpréter l'environnement politique, social et économique en relation avec les questions de Population et Développement, de Santé de la Reproduction, les questions des jeunes et de Genre ;
- Suivre les progrès des nouveaux développements des politiques et des stratégies à travers l'analyse des documents de stratégies et des plans nationaux de développement ;
- Internaliser les nouvelles politiques développées et les meilleures pratiques en vue de leur prise en compte dans le développement des programmes et ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation des activités inscrites aux plans de travail annuels ;
- Identifier les contraintes et les insuffisances en matière de ressources tout en proposant des

mesures et modalités correctives adéquates ;

- Coordonner l'exécution des programmes/projets incluant le projet d'assistance technique du recensement, en établissant des rapports de collaboration avec les partenaires d'exécution, les experts, et les autres agences du système des Nations Unies en vue de faciliter la réalisation efficace des programmes/projets ;
- Contribuer efficacement au renforcement des capacités des cadres nationaux impliqués dans la mise en œuvre des programmes/projets ;
- Assurer la prise en compte des leçons tirées de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des programmes antérieurs.

III - Qualifications requises

- Etre de nationalité congolaise (république du Congo) ;
- Etre titulaire au minimum d'un Master ou DESS (BAC+5) ou équivalent en Démographie, Economie, Géographie, ou dans tout autre domaine des sciences sociales ;
- Avoir une bonne expertise sur les questions de Population et Développement ;
- Avoir une maîtrise avérée en matière de planification, de coordination et de suivi /évaluation de programme de Population et Développement ;
- Avoir une parfaite maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'Anglais ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique, particulièrement des progiciels (SPSS, Stata, SPAD, etc.) de gestion des bases des données statistiques et sociodémographiques ;
- Avoir une bonne connaissance des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), notamment l'internet.

IV - Compétences requises

- Avoir le sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Etre proactif (ve) et capable d'innover ;
- Etre capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Disposer de capacités pour le travail sous pression et en équipe ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et une bonne communication verbale ;
- Avoir un engagement avéré pour l'avancement de l'agenda 2030 et les ODD ;
- Etre disponible à plein temps et dans l'immédiat.

V - Autres informations relatives au poste:

- Processus de recrutement : sélection sur dossier et entretien ;
- L'UNFPA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement ;
- Seules les candidatures présentant un intérêt pour l'UNFPA recevront une notification ;
- L'UNFPA est un environnement «non-fumeur» ;
- L'UNFPA propose un environnement de travail qui respecte l'équité de genre, la diversité, l'intégrité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie sociale. Nous nous engageons à maintenir une balance en matière de genre, et pour ce faire, encourageons les femmes à postuler ;
- Aucun frais n'est requis à aucun moment du processus de publication et de recrutement. L'UNFPA ne sollicite aucune information personnelle n'ayant trait au statut sérologique des candidats et ne fait aucune discrimination sur la base du statut sérologique des candidats.

VI - Dossier de candidature

-Composition

- o Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
- o Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- o Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- o Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

-Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être soumis avant le 22 juillet à 14h00:

- o Par pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention «Candidature au Poste de Consultant(e), Expert(e) Junior en Information Stratégique», envoyé ou déposé au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC), Centre-ville, BP 19012 Brazzaville, République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
 - o Par E-mail à l'adresse suivante : bissama@unfpa.org
- Avec pour titre : «Candidature au Poste de Consultant(e), Expert(e) Junior en Information Stratégique»

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 11 Juillet 2016

Barbara Laurenceau
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

INSTITUT INTER-ETATS DE LOUDIMA

Des dispositions prises pour une rentrée effective l'année prochaine

Le gouvernement s'active à tout mettre en œuvre pour que la rentrée prochaine soit effective à l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima, malgré quelques manquements constatés.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Fylla Saint Eudes, qui visitait l'Institut inter-Etats de Loudima, dans le département de la Bouenza, a rassuré que la situation est déjà prise à bras-le-corps par le gouvernement. Dans sa visite, le chef du département de l'Enseignement technique et professionnel a été désagréablement surpris de constater quelques défaillances qui, pour la partie namibienne, ne permettaient pas à ses apprenants de continuer leurs études dans cette école. « Il y a environ une centaine d'apprenants namibiens qui sont rentrés au pays. Mais nous sommes en train de nous battre afin que tout soit mis au point au plus tard en octobre, afin que ces jeunes namibiens reviennent prendre les cours avec les autres », a souligné Nicéphore Fylla Saint Eudes à l'issue de la visite des locaux de cet institut.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel précise cependant que ces apprenants étaient repartis parce que quelques exigences pour lesquelles les deux Etats s'étaient accordées n'étaient pas encore réunies. Il s'agit principalement de la desserte du site en eau potable et en électricité. En ce qui concerne l'eau, le ministre Nicéphore Fylla Saint Eudes a précisé que la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a été déjà saisie pour résoudre cette question. Le

travail confié à cette société publique de distribution d'eau, a-t-il poursuivi, s'effectuera en deux étapes. À court terme, la SNDE s'attèlera à construire un forage de grande capacité avec des pot ablocs, ensuite, elle drainera l'eau de la rivière Niari vers le site afin de renforcer la production. D'autres problèmes de grande nécessité comme la route sont aussi en voie d'être résolus, dans le cadre des projets retenus par la municipalisation accélérée de ce département, qui abritera cette année, le 56e anniversaire de la fête de l'indépendance. Visitant l'ensemble des structures de cet institut, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a fustigé et interpellé certains fournisseurs qui n'ont pu accomplir leurs engagements. « Je suis quelque part indigné parce que certains fournisseurs auxquels l'Etat a accordé des marchés n'ont pas honoré leur engagement. Je verrai avec le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo afin que ces opérateurs viennent achever leur travail », a conclu le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes.

Rappelons que l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima a été inauguré le 22 octobre 2014 par le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso et son homologue namibien de l'époque Hifikepunye Lucas Pohamba. Cet institut, cofinancé par le Congo et la Namibie, avait l'ambition de former leur élite technologique et professionnelle, dans les domaines de la maintenance industrielle, mais aussi du génie électrique, de l'agriculture et du bâtiment. La première promotion avait formé cent jeunes dont 50 Congolais et autant de Namibiens.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le bout de tunnel pour les professeurs techniques adjoints de lycées ?

Le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a récemment rassuré les professeurs techniques adjoints de lycées (PTAL), en présence de son collègue en charge de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint Eudes, qu'il avait reçu des instructions fermes du chef du gouvernement de faire aboutir leurs revendications avant la fin des vacances



Ange Aimé Wilfrid Bininga entouré d'Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint Eudes et de Fortuné Kombo ; crédit photo Adiac

Dans le désarroi depuis quelques décennies, les PTAL peuvent enfin nourrir d'espoir. En effet, sortis de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique fermée en 1984, ces enseignants dont le nombre est estimé à environ 500 végètent sans avancement. Cette année, ils ont arrêté les cours depuis le mois de février à cause du non-aboutis-

sement de leurs dossiers. « Les PTAL n'ont pas connu d'avancement dans leur carrière, ils ont trimé par-ci par-là et n'avaient aucune possibilité de changer de grade. Voilà pourquoi aujourd'hui nous sommes constitués en comité pour essayer de suivre ce problème afin qu'il puisse trouver une fin heureuse. Il n'était pas question que ces agents qui émergent à la Fonction publique puissent continuer à être marginalisés »,

renvoi des dossiers à la Fonction publique. « Au stade actuel, tous les dossiers ont été dépoussiérés, nous les avons réintroduits dans le circuit qui aboutira à leur approbation et signature et nous pensons que d'ici à quelques mois ce dossier trouvera son issue définitive », a-t-il rassuré.

Recourir aux décisionnaires pour résorber le déficit en personnel

Profitant de cette rencontre, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint Eudes, a informé son collègue de la Fonction publique de sa décision de combler le déficit important en personnel enseignant par le recrutement des décisionnaires. « Il nous a dit qu'à terme, il faudrait bien que l'Etat prenne ses responsabilités pour l'intégration de ce personnel mais également envisager l'absorption de l'ensemble de nos compatriotes qui sortent des écoles de formation. Ensemble, nous nous sommes engagés à faire un dossier qui fera l'information du chef de gouvernement pour que nous ayons ses instructions dans le sens de règlement de la question du déficit du personnel enseignant dans le sous-secteur de l'enseignement technique », a conclu Ange Aimé Wilfrid Bininga.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUÉ

DANS LE CADRE DE LA RUPTURE ANNONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. LORS DE SON DISCOURS D'INVESTITURE DU 16 AVRIL 2016, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES INFORME TOUS LES CITOYENS QU'ELLE A LANCÉ DEPUIS LE 1er JUILLET 2016, UNE CAMPAGNE DE VULGARISATION DE LA DÉCLARATION DES REVENUS.

A CET EFFET, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES MET À LA DISPOSITION DES CITOYENS LA DÉCLARATION DES REVENUS ET UN GUIDE PERMETTANT LE REMPLISSAGE DE LADITE DÉCLARATION.

CES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES DANS LE SITE WEB www.impôts-gouv.cg ET DANS TOUS LES SERVICES DES IMPÔTS.

« Déclarer ses revenus : c'est être un bon citoyen ; c'est contribuer au développement du Congo. »

COOPÉRATION

Le Japon fait don de matériel médical au Congo

De l'ordre de 2 millions de dollars US, ces équipements médicaux aideront à améliorer l'offre de santé au Congo.

Le 18 juillet à Brazzaville, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, a réceptionné ce don des mains du chargé d'affaires de l'ambassade du Japon, Shuji Noguchi. « Le gouvernement japonais souhaite que ce don devienne le symbole d'amitié entre les deux pays. Ces équipements de marque japonaise contri-

don, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement économique et social, visant à fournir au gouvernement congolais des équipements médicaux fabriqués par des entreprises japonaises. Il s'agit, entre autres, de produits: fournitures scolaires; moyens roulants pour les secours d'urgence; les appareils de mesures dans les

domaines de l'électricité, maritime, électronique, en travaux métalliques, etc.

«Le gouvernement japonais fournit son aide publique au développement, en assurant à tous, une vie digne, tout en mettant l'accent sur l'aspect de la sécurité maritime. La santé est un élément indispensable pour lutter contre une véritable menace à la sécurité humaine, et pour la formation des ressources humaines qui assurent un développement durable au pays », a indiqué le chargé d'affaires.

Ce programme de développement rentre dans le cadre de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad). La Ticad est une conférence initiée par le Japon et co-organisée par divers acteurs comme les Nations unies, la Banque mondiale et la commission de l'Union africaine. Elle a lieu tous les cinq ans au Japon, depuis sa création il y a plus de 20 ans. Pour la première fois, la Ticad se tiendra à Nairobi, au Kenya, dorénavant tous les trois ans en respectant le principe de « l'appropriation » de l'Afrique. Le sommet de la Ticad VI impliquera non seulement les chefs d'Etat japonais et africains, mais également toutes les parties prenantes publiques-privées, sera une importante conférence qui produira un échange innovant sur le développement africain.

Josiane Mambou Loukoula



Les deux parties signant le procès verbal portant réception de ce don

bueront à l'amélioration du secteur de la santé au Congo. J'espère que ces équipements seront bien entretenus de manière durable par les hôpitaux ou les centres de santé, et que les populations congolaises apprécieront la haute technologie des entreprises japonaises dans le domaine médical », a déclaré Shuji Noguchi. Le Congo a bénéficié de ce

domaines environnemental et météorologique; les synthétiseurs organique et peptidique; une unité de filtrage d'eau; des chargeuses sur roues; des aspirateurs industriels; des marteaux piqueurs; des appareils de radiographie numérique; un appareil à ultrason pour diagnostic. Dans la même veine, sont comprises différentes formations, notamment dans les

HÔPITAL DE BASE DE BACONGO

La ministre de la Santé fait un constat négatif



La ministre de la Santé suivant les explications du directeur général des hôpitaux/Crédit photo Adiac

La structure sanitaire, selon Jacqueline Lydia Mikolo, n'a pas le niveau d'un hôpital de base. « On aurait pu lui donner le niveau d'un centre de santé intégré à la limite », a souligné la ministre de la Santé et de la Population lors d'une descente sur les lieux.

L'hôpital de base du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, est en proie à d'énormes difficultés comme le souligne sa directrice générale, Nicole Irène Malonga Tsieya. « (...) C'est surtout en ce qui concerne l'eau. Nous avons la bache mais l'eau ne coule pas dans les salles, le circuit électrique est défectueux, le matériel en panne », a-t-elle déclaré lors de la visite de la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo qui a d'ailleurs constaté les conditions précaires de travail des agents, le manque criard, selon elle, du personnel, les problèmes de salubrité... Alors que l'hôpital a été inauguré seulement en 2010. La maire de Bacongo, Simone Loubien-ga, qui était à ses côtés n'a pas dit le contraire.

Avant l'étape de l'hôpital de base de Bacongo, la ministre de la Santé a visité celui de Makélékélé. Elle a fait le tour d'horizon des services pour qu'aucun détail ne l'échappe, en présence du maire de l'arrondissement, Maurice Maurel Kihourzou. Le constat, dans cet hôpital qui date de près de quarante ans avec une capacité de plus de 300 lits, a été quasiment le même. « L'infrastructure nécessite des investissements importants », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo. Le directeur général de l'hôpital, Antoine Loussambou, s'est dit satisfait du constat fait par la ministre. Selon lui, c'est un acte qui redonne l'espoir puisque le constat permettra sans nul doute d'améliorer la situation. En rappel, avant cette descente la ministre de la Santé et de la Population avait déjà reçu les fiches d'informations des services techniques. Puisque la réalité ne devait pas s'arrêter à ce stade, elle a donc voulu confronter la situation décrite sur les fiches à ce qui se passe sur le terrain. Dans les jours à venir, assurément, elle visitera d'autres hôpitaux.

Rominique Nerplat Makaya

Crédit Flash
Rentrée Scolaire

Une rentrée scolaire
avec le sourire

Service Ecoute Client
Tél. : +242 8188
E-mail : eqcongo@bgfi.com
www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

PROJET LISUNGI

686 ménages bénéficient d'allocations au titre du premier trimestre 2016

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo a assisté du 13 au 16 juillet, au paiement des allocations des ménages éligibles et personnes âgées au titre du premier trimestre de l'année en cours, à Makoua et à Oyo dans le département de la Cuvette

En effet, Antoinette Dinga Dzondo a été sur les lieux des transferts monétaires dans le cadre de sa visite de travail afin de se rendre compte du bon déroulement de l'opération de perception de ces allocations. Autres objectifs : faire l'état des lieux au niveau du ministère et des structures sous tutelle.

Au total 686 ménages de toutes catégories confondues (ménages et personnes âgées) sur un effectif global de 1.136 bénéficiaires à couvrir dans ces deux districts ont perçu des allocations.

A Makoua, 329 bénéficiaires ont été servis au siège de la circonscription d'action sociale tandis qu'à Oyo il y en a eu 357, payés à l'agence de la Banque postale du Congo

de cette sous-préfecture. Ces bénéficiaires sont issus des ménages démunis des deux districts.

Aux lieux de la paie, l'on voyait des personnes âgées et des jeunes filles mères munies de livrets de transfert monétaire. Lors de la paie, les agents de la banque, partenaires du ministère des Affaires sociales ont procédé à la vérification identitaire des bénéficiaires avant la pose de leurs empreintes sur le livret pour la perception. Sur place, les montants perçus allaient de 60.000 à 90.000 francs CFA.

En arrivant sur les lieux, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a touché du doigt la réalité de ce projet d'assistance aux populations plus pauvres. « Nous espérons qu'avec les



Rencontre avec la communauté de Makoua

résultats de cette phase pilote nous passerons à une plus grande échelle car nous voulons atteindre l'autonomisation des personnes bénéficiaires qui doivent sortir de leur précarité à une situation meilleure », a-t-elle indiqué.

Elle a en outre invité les bénéficiaires à éduquer, scolariser leurs enfants et à s'occuper

de leur volet sanitaire en exerçant une activité génératrice de revenu pour espérer vivre à la longue dans de meilleures conditions, avant de rassurer que les efforts seront fournis pour atteindre le chiffre prévu avec les partenaires financiers.

Après avoir perçu son allocation, l'une des bénéficiaires n'a pas caché sa satisfaction :

« je bénis ceux qui ont eu cette initiative d'assistance envers les démunis. Je suis une veuve avec beaucoup d'enfants. Grâce à cet argent qui m'est destiné déjà pour la quatrième fois, je prends soin d'eux et j'exerce un petit commerce ».

Notons que cette opération de transfert monétaire connaît quelques difficultés telles que le non affichage de certains noms précédemment enregistrés sur les listes ; la non perception de l'indemnité par des personnes déplacées, expliquent les bénéficiaires.

Le projet Lisungi est cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Il est coordonné par Alfred Constant Kiakouama et vise, entre autres, l'amélioration des conditions de vie des populations par l'accès aux services sociaux de base, à savoir: la santé et l'éducation.

Lydie Gisèle Oko

FAC

La journée des anciens enfants de troupe commémorée avec faste

Les militaires ont célébré, le 16 juin à Brazzaville, la journée nationale de l'association des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo avec l'objectif de consolider leurs valeurs.

Cette journée a été célébrée sur le thème : « La consolidation des valeurs et le renforcement de l'esprit AET ». Ainsi donc, le président de cette association, l'AET Ambroise Mopendza, a expliqué quelques actions fastes entreprises par ladite organisation.

Le bureau exécutif a rassemblé et convié les représentants des trente-quatre promotions à un repas de nouvel An au mess des officiers, en janvier dernier. Il a aussi fait adopter un nouveau programme d'activité pour la période de juin à décembre 2016.

Courant la même année, le bureau exécutif a réussi à lancer un Club de marcheurs qui rassemble quatre-vingt participants, et à programmer pour le 17 décembre 2016, un gala en l'honneur des AET. Dans un cadre humanitaire, le bureau exécutif de l'association des AET a fait un don à un hospice et a assisté deux cas de grande détresse signalés dans leurs rangs. Il a de même, offert une pompe immergée à l'École militaire général Leclerc, devant permettre un meilleur fonctionnement du forage destiné à l'alimentation en eau ainsi qu'un cadeau rituel dans le cadre de l'émulation scolaire des élèves de cette école.

Par contre, le projet de réalisation d'un uniforme de cérémonie reste encore inachevé. Il y a également, la mise en place d'un conseil d'éthique, devant statuer sur certains cas flagrants et récurrents de déviance. « L'AET doit assurer ses missions en toute intégrité et clarté, et éviter toute situation ou attitude incompatible avec ses obligations professionnelles ou susceptibles de jeter un doute sur cette intégrité et/ou de discréditer l'association des AET », a indiqué l'AET Ambroise Mopendza.

Rappelons que de gestes symboliques, rituels militaires et historiques ont marqué cette journée. Par exemple, en mémoire des militaires disparus, une gerbe de fleurs a été déposée sur une stèle située dans l'enceinte de l'école militaire général Leclerc.

Fortuné Ibara

PROGRAMME DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DANS LA BOUENZA

Une affluence dès le lancement de la deuxième phase à Madingou

Le Programme de santé communautaire s'est déployé depuis le 15 juillet dernier à Madingou, 2ème étape de ce programme dans le département de la Bouenza, après Mouyondzi. Dès le lancement des soins, le lundi 18 juillet 2016, le personnel soignant a fait face à une affluence presque inattendue des patients.

La première phase de la 4^e édition du programme de santé communautaire qui s'est déroulée à Mouyondzi au mois de juin dernier a laissé ses marques chez les patients ayant recouvré la santé après les soins. En écho à ces résultats positifs, les habitants de Madingou, chef-lieu du département et de ses environs où se déroule la deuxième phase ont afflué en nombre à la place de l'école A de Madingou gare, où est installée toute la logistique utile du programme.

Venus de divers horizons, les patients sont établis pour certains dans des familles d'accueil et d'autres dans des écoles de la localité.

Les soins médicaux de proximité aussi bien préventifs que curatifs dispensés par la Fondation Perspectives d'Avenir mettent en exergue la dimension sociale et l'élan de cœur de son promoteur, Denis Christel Sassou NGuesso.

Pour rappel, le Programme de santé communautaire est un hôpital mobile de différentes spécialités médicales destinées à administrer des soins de santé aux personnes vulnérables. Les patients consultent dans les domaines de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), de la chirurgie ophtalmologique, la stomatologie, l'ORL et bien d'autres.

La Rédaction

FORMATION ET EMPLOI

Une table-ronde sur la question de l'éducation et le développement des compétences des jeunes

La Fondation perspectives d'avenir (FPA) organise ce 19 juillet à son siège, à Brazzaville, une conférence-débat dans le cadre de la première Journée mondiale des compétences des jeunes, célébrée le 15 juillet



Selon le chef du département partenariat et coopération de cette ONG, Guy Patrick Massoloka (notre photo), qui a annoncé cette information le 15 juillet, cette table-ronde sera ponctuée par le lancement en partenariat avec la société OFIS des formations qualifiantes en informatique en faveur de 120 jeunes Congolais.

« Dans un contexte où le chômage et le sous-emploi des jeunes demeurent élevés, j'aimerais inviter les différents acteurs de l'éducation et de la formation, les entreprises publiques et privées, les pouvoirs publics, les partenaires au développement et la société civile à engager avec nous une réflexion aux possibilités d'améliorer et de réformer le système éducatif congolais », a-t-il invité au nom du président de la Fondation perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou NGuesso.

Parfait Wilfried Douniama

UNION AFRICAINE

L'élection du nouveau président de la Commission reportée à janvier

Les chefs d'Etat africains réunis au 27e sommet de l'Union africaine les 17 et 18 juillet à Kigali ne sont pas parvenus à désigner un successeur à l'actuelle présidente de la Commission, Nkosazana Dlamini-Zuma. L'élection du nouveau dirigeant de la commission a été reportée au prochain sommet prévu au mois de janvier 2017.

Au terme de deux tours de vote, aucun des trois candidats en lice, Agapito Mba Mokuy (Guinée équatoriale), Pelonomi Venson-Moitoi (Botswana) et Speciosa Wandira-Kazibwe (Ouganda), n'a obtenu la majorité des deux tiers nécessaire.

Le scrutin se déroulait à huis clos, entre chefs d'Etat et de gouvernement. Plusieurs délégués se trouvant dans la salle ont indiqué sur leur compte Twitter que 28 des 54 Etats membres de l'UA se sont abstenus au dernier tour de scrutin.

De nombreux Etats jugeaient que les trois candidats à la succession de la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma « manquaient d'envergure ». Quelques semaines avant le sommet de Kigali, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avait envoyé une note verbale à la Commission de l'UA demandant officiellement un report des élections pour permettre à de nouveaux candidats de se déclarer.

Les noms du Sénégalais Abdoulaye Bathily, le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique centrale, de l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete, et celui de Carlos Lopez, le secrétaire exécutif de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique, circulent déjà comme des alternatives possibles. Mme Dlamini-Zuma, ou son vice-président Erastus Mwencha, devrait assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'une nouvelle Commission.

Avec l'AFP

Lancement du passeport africain et adoption du principe d'une taxe sur les importations pour s'autofinancer

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont officiellement lancé, ce dimanche à Kigali à l'ouverture du 27e sommet, le passeport africain et adopté le principe d'une taxe sur les importations pour financer l'Organisation.

Le passeport a été présenté par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma. Deux exemplaires du document ont été séance tenante délivrés aux présidents Paul Kagamé et au président tchadien Idriss Déby Itno, président de l'Union africaine.

Initialement, le passeport africain devrait être dans un premier temps délivré aux chefs d'Etats, aux ministres des Affaires étrangères et à certains diplomates de haut rang. Mais, face à de nombreuses requêtes, l'UA demande aux pays africains « d'accepter le défi » de délivrer des passeports africains à leurs ressortissants selon leurs « propres » processus.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union ont également adopté, ce dimanche à Kigali, le principe d'une taxe sur les importations pour financer l'organisation.

Dans son discours d'ouverture du sommet, le président Paul Kagamé du Rwanda a évoqué la question en appelant les Africains à « prendre leurs responsabilités » pour permettre à l'Union africaine de financer ses propres projets

de développement. « Nous devons être ceux qui doivent financer les actions qui nous tiennent à cœur. Cette responsabilité nous incombe », a déclaré le président Kagamé.

Il a poursuivi : « Il faut se lever et atteindre les sommets les plus élevés, traduire concrètement les projets que nous nous sommes engagés à mettre en œuvre ».

Expliquant cette décision au cours d'une conférence de presse en marge du sommet, le ministre rwandais des Finances, Claver Gatete, a indiqué que cette nouvelle taxe de 0,2 % doit s'appliquer à toutes les importations et à tous les 54 Etats membres de l'UA, sauf sur certains biens de première nécessité qui n'ont pas encore été définis.

« Cette formule devrait générer environ 1,2 milliard de dollars. Cela sera prévisible et très simple », a déclaré M. Gatete tout en reconnaissant que les retards et défauts de paiement de certains pays membres « affectent sérieusement le fonctionnement de l'Union africaine ». Le budget 2016-2017 de l'UA s'élève à 718 millions de dollars. Pour cette année, les Etats membres n'ont financé que 212 millions de dollars, d'où un déficit de 569 millions de dollars comblé par les donateurs étrangers (Union européenne, Etats-Unis, Chine, Banque mondiale), selon des statistiques officielles.

La Rédaction

Xi Jinping adresse un message de félicitations au sommet de l'UA

Le président chinois, Xi Jinping, a envoyé dimanche un message de félicitations au 27e sommet de l'Union africaine (UA), qui a ouvert ses portes dimanche à Kigali, la capitale rwandaise. M. Xi a indiqué que l'UA a joué un rôle important dans la promotion de l'unité africaine et l'intégration du continent.

Le président chinois a souhaité que davantage de progrès en matière de paix et de développement puissent être accomplis par les pays africains sous la direction de l'UA.

M. Xi a souligné que le dernier sommet du Forum sur la Coopération Chine-Afrique (FCCA) qui avait eu lieu en décembre 2015 à Johannesburg avait enregistré des résultats remarquables et ouvert une nouvelle ère caractérisée par une coopération gagnant-gagnant et un développement commun entre la Chine et l'Afrique. Au cours du sommet, les dirigeants chinois et africains avaient discuté de la stratégie de coopération et établi conjointement un schéma directeur pour la future coopération, a rappelé M. Xi. Il a indiqué que la Chine accordait une grande importance à ses relations avec l'Afrique et s'engageait à mettre en application les dix plans de coopération majeurs annoncés lors du sommet de Johannesburg, en vue de porter le partenariat stratégique de coopération globale Chine-Afrique à une nouvelle hauteur au profit des populations chinoise et africaine.

Xinhua

MINUSCA

Le Congo envoie à nouveau un contingent de soldats en Centrafrique

Le ministre de la Défense Nationale, Charles Richard Mondjo, a donné le 15 juillet à Brazzaville, des instructions fermes au contingent congolais de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) en route pour ce pays.

Le contingent congolais est composé de plusieurs dizaines de militaires formés pour la protection des institutions ainsi que les populations et leurs biens.

Dans le cadre de la collaboration des armées Congo-USA, la diplomate Stéphanie Sanders Sullivan a assisté à cette cérémonie qui a coïncidé avec la remise des diplômes aux participants du programme d'entraînement et d'assistance aux opérations de prévoyance en Afrique (ACOTA) au contingent Congolais de maintien de la paix.

« Les USA considèrent le Congo comme un partenaire sûr pour la promo-



Une vue partielle du contingent Congolais (adiac)

tion de la sécurité en République Centrafricaine et dans la sous-région. Je suis personnellement fier de cet exemple capital de notre partenariat bilatéral qui montre notre objectif commun : l'amélioration de la sécurité régionale, la promotion de la paix et du développement », a indiqué Stéphanie Sanders Sullivan,

ambassadeur des USA au Congo.

Peu avant leur envol pour la ville de Bangui, le ministre Charles Richard Mondjo s'est montré très sévère face aux éléments de ce bataillon de la Minusca. Il a notamment insisté sur l'observation des règles d'engagements et de discipline en matière des droits de l'Homme, l'obli-

gation de rendre compte à la hiérarchie et d'obtention des bons résultats ainsi que le bon usage du matériel en dotation. Un exercice de simulation qui a été organisé pour la circonstance a permis au ministre de la Défense de se rassurer des performances opérationnelles de ces militaires.

Fortuné Ibara

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les premières dames renforcent leur engagement en faveur de l'éducation des jeunes

Tenant compte de la vulnérabilité accrue des jeunes femmes et des adolescents, les épouses des chefs d'Etat, réunies au sein de l'Organisation des Premières dames d'Afrique contre le Sida (Opdas), se sont retrouvées les 17 et 18 juillet, à Kigali, au Rwanda, pour mettre en œuvre des programmes innovants axés sur l'éducation.

La 17^e assemblée générale de l'Opdas qui s'est tenue en marge du 27^e sommet de l'Union africaine a réuni les premières dames d'Afrique sur le thème: « Promouvoir des partenariats durables pour mettre fin au Sida pédiatrique et améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents ».

Plusieurs épouses des chefs d'Etat du continent ont effectué le déplacement de Kigali pour participer à cette réunion de haut niveau marquée par le partage d'expérience dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida. La République du Congo a été représentée par l'épouse du Chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de l'Opdas, section Congo.

A l'issue des travaux, elles ont réaffirmé leur engagement à promouvoir la santé, l'éducation et le bien-être des adolescents et des femmes, et de protéger leurs droits. Après avoir compris l'importance d'investir dans la santé, elles se sont engagées à mettre fin aux infections du VIH, et à réduire la vulnérabilité des jeunes femmes et des adolescents, en jouant le rôle de « Championnes de l'offre d'une



En avant plan, Antoinette Sassou N'Guesso

éducation complète » sur la sexualité.

Par ailleurs, elles poursuivront leur plaidoyer pour des interventions coordonnées, visant à accroître les investissements dans le système de santé pour permettre aux femmes et aux adolescents d'accéder aux services de planification familiale « abordable et volontaire, de bonne

qualité », qui respectent leurs droits et répondent à leurs besoins. Dans ce même communiqué final lu par la présidente de l'Opdas, Nana Lordina Mahama, Première dame du Ghana, les épouses des chefs

des acteurs clés, et de les mobiliser à mettre fin à ce genre de pratique néfaste.

Pour leur permettre d'investir davantage dans la jeunesse, et de mettre en œuvre la feuille de route

la tuberculose et au paludisme en 2030, et construire des systèmes de santé durable. Aussi se sont-elles engagées à soutenir la campagne du Fonds mondial évaluée à 13 milliards pour la cinquième reconstitution, en septembre 2016, et à plaider en faveur d'une augmentation du financement domestique des programmes nationaux de santé.

Signalons qu'au cours de leurs travaux, les premières dames ont pris tour à tour la parole pour présenter les politiques de lutte contre le VIH/sida menées dans leurs pays respectifs. Les différentes communications ont porté, entre autres, sur l'éducation sexuelle et reproductive, l'élimination du mariage des enfants, et les progrès réalisés ces dernières années pour améliorer la santé des adolescents et des jeunes, afin d'atteindre, d'ici 2030, l'objectif de Zéro infection à VIH chez les adolescents.

En effet, il est estimé que les jeunes de moins de 35 ans constituent plus de 60% de la population du continent africain. D'après le récent rapport de l'Onusida sur le VIH en Afrique Sub-saharienne, les jeunes filles constituent 75% du nombre total de nouvelles infections à VIH parmi les adolescents.

Yvette Reine Nzaba

d'Etat ont promis soutenir la participation des jeunes dans les initiatives politiques et des programmes qui favorisent le bien-être des jeunes femmes.

S'agissant du mariage des enfants pratiqué dans certains pays africains, elles continueront à s'assurer du lancement de la campagne dont l'objectif est d'attirer l'attention

élaborée en réponse au thème de l'UA pour 2017, les premières dames d'Afrique ont sollicité le soutien de l'Union africaine, des gouvernements et des agences du système des Nations unies.

En outre, elles demandent à la Communauté internationale de soutenir la reconstitution du Fonds mondial pour mettre fin au Sida, à

Le Port autonome de Pointe-Noire reçoit un navire de 337 mètres en provenance d'Afrique du Sud

Le navire Attila Valetta du Groupe mondial de transport maritime CMA CGM en provenance du Cap en Afrique du Sud a accosté le 6 juillet à 9h35 au quai G du Terminal à conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire. C'est le plus long navire jamais accosté au Port depuis sa création en 1934.

Le navire Attila Valetta a été accueilli par Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, satisfait de cette grande première pour le port qui a entrepris depuis quelque temps ses travaux d'aménagement et de modernisation « Notre port vient de recevoir ce jour un navire de 337 mètres. Cela a été prévu dans le Programme d'investissements prioritaires (PIP) du Port autonome de Pointe-Noire lancé en 2009 afin d'accueillir entre autres ce genre de navires grâce à nos profondeurs. Notre plan directeur prévoit qu'on peut recevoir des navires encore plus important que l'Attila Valetta, des méga navires pouvant mesurer jusqu'à 400 mètres de longs pour une capacité de plus de 8000 containers. Nous étions préparés à revoir ce genre de navires non seulement en terme de profondeur, de chenal, de quai mais aussi en



terme d'engins de manœuvres qui aident justement ce gros navire à accoster » a déclaré le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Ce navire en provenance du Cap en Afrique du Sud contient 1200 containers pour le trafic en transbordement et en transit. « Nous tenons à demeurer ce port de référence de la sous région. C'est ainsi que nous faisons aussi l'effort non seulement d'entretien de ce que nous avons déjà acquis

c'est-à-dire le dragage périodique du chenal d'accès dans le bassin portuaire et des abords des quais, mais aussi de poursuivre la modernisation de nos infrastructures. A renchéri Séraphin Bhalat.

Les manœuvres d'accostage ont été effectués par le remorqueur Leketi de 7000 CV qui a récemment reçu son baptême en présence de Mme Antoinette Sassou N'Guesso, épouse du Chef de l'Etat et de Mr Gilbert Mokoki, Ministre des transports, de

l'aviation civile et de la marine marchande.

Le programme d'investissements prioritaires (PIP) du Port autonome de Pointe-Noire vise entre autres, à accroître la compétitivité du port. Lancé en 2009, ce programme a permis de réhabiliter les infrastructures, d'acquérir des équipements et de moderniser les installations ainsi que l'amélioration des cadences de manutentions des containers.



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email: wcscongbrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : COMPTABLE
Basé : à BOMASSA

Dans le cadre des activités de **WCS programme Congo**, nous cherchons un/une COMPTABLE. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de Bomassa et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières. Vérifier la petite caisse et le Coffre.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer les analyses des comptes. Effectuer les saisies des transactions dans le Template du système SAP et transmettre ces données au superviseur pour le posting.
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville ou bien au bureau de WCS à Ouesso)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongbrazza@wcs.org au plus tard le 28 Juillet 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2016
WCS - Congo Program

BOKO HARAM

Amnesty accuse le Cameroun d'abus dans sa lutte

Amnesty International a publié un réquisitoire sévère contre les méthodes du Cameroun dans sa lutte contre les islamistes du groupe armé nigérian Boko Haram qui multiplie des incursions dans la zone frontalière.

« En cherchant à protéger la population de la violence de Boko Haram, le Cameroun vise le bon objectif, mais en arrêtant arbitrairement des gens, en les torturant et en les soumettant à des disparitions forcées, il n'emploie pas les bons moyens », a déclaré Alioune Tine, directeur du bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, dans un communiqué sur un nouveau rapport de l'ONG. « Plus de 1.000 personnes sont détenues dans des conditions épouvantables et plusieurs dizaines d'entre elles meurent des suites de maladie, de malnutrition ou de torture dans le cadre des opérations de répression menées contre Boko Haram par les forces de sécurité et les autorités camerounaises », détaille l'organisation de défense des droits de l'Homme. « Plus de 100 personnes, dont des femmes, ont été condamnées à mort par des tribunaux militaires », poursuit Amnesty qui note « qu'aucune n'a toutefois été exécutée à ce jour ». L'ONG invite le gouvernement camerounais à « agir de toute urgence s'il veut tenir la promesse qu'il avait faite de respecter les droits humains dans son combat contre Boko Haram ». « Nous rejetons ce rapport. Amnesty International sait qu'à ce jour nous avons perdu plus de 2.000 personnes (tuées par Boko Haram) (...) Beaucoup de Camerounais se demandent aujourd'hui si Amnesty International est devenue un instrument de propagande, l'officine de déstabilisation du Cameroun », a réagi sous couvert d'anonymat une source proche du gouvernement sollicitée par l'AFP à Yaoundé. Plus de 8.000 soldats camerounais sont déployés dans l'extrême nord, où le groupe islamiste multiplie depuis trois ans les attaques et attentats meurtriers depuis ses fiefs du nord-est du Nigeria, situés de l'autre côté de la frontière.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE



Les enfants Oloumba, les familles Etokabeka, Mabona Georges et Indoti, les veuves Oloumba nées Boribongo Hélène et Ezoko Mélanie informent les parents, amis et connaissances ainsi que ceux des villages Bokouele, Lipounou, Ehota, Mokonda dans le district de Tchikapika, la famille de Mossaka et celles des villages Niangué et Bondzalé à Impfondo du décès de leur père, frère et époux Benoît OLOUMBA, président du comité des sages du district de Mossaka, survenu le 14 juillet 2016 au CHU-B. Le deuil se tient au numéro 39 de la rue Tchitondi à Talangai, arrêt de bus Église Kimbanguiste. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. À Dieu nous sommes à Lui nous retournons, puisse le Tout Puissant recevoir en Sa Sainte Miséricorde, l'âme du défunt.

Charlem Léa Legnoki, Journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Messieurs Epiti Faustin Alvarez, Enzongo Yvon Bilbert et Ngambomi Roland tous à Pointe-Noire, ont le profond regret d'informer les parents de Brazzaville, Mossaka, Owando, les amis et tous les ressortissants du district de Mossaka résident à Pointe-Noire, le décès inopiné de leur Sœur et fille, Ebondzo Assy Prodelle Titi, décès survenu le jeudi, 29 juillet 2016 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient dans le secteur de Bosongo en face du Camp 31 Juillet à Pointe-Noire. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



9 juillet 2014 - 9 Juillet 2016 : Il y a 2 ans était arrachée à l'affection de ses parents, amis et connaissances, Andrée Ginette Valérie Mampouya. 2 ans après cette brutale disparition, la famille Mampouya, les grandes familles Kimpandzou et Mbembé convient à une méditation en prière tous ceux ou celles qui ont connu la défunte d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que toute la miséricorde du Très-Haut accompagne à jamais le repos éternel de son âme.

À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION AU CENTRE VILLE :

•Un immeuble de trois (03) appartements identiques comprenant chacun trois (03) chambres avec des toilettes, un salon (01), une salle à manger, une (01) cuisine, et des toilettes pour visiteur.

•Trois (03) appartements dont :

-Un (01) appartement à trois chambres, un salon, une salle à manger, toilettes et cuisine ;

-Deux appartements de deux chambres, un salon, une salle à manger, toilettes et cuisine dont l'un est meublé et l'autre non meublé.

CONTACT : 06 655 80 00

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2016

La société MTN organisera un festival de danse traditionnelle

L'annonce a été faite par le chief executive officer de cette société de téléphonie mobile, Djibril Ouattara au sortir d'une audience le 14 juillet dernier avec le ministre de la Culture et des arts, Leonidas Carel Mottom Mamoni.

Disposée à donner un cachet particulier aux festivités marquant le 56ème anniversaire de l'indépendance du Congo, qui seront célébrées à Madingou, la société de téléphonie mobile MTN envisage organiser un festival de danse traditionnelle du département de la Bouenza.

« Comme chaque année, nous serons présents à Madingou pour accompagner le gouvernement dans la politique de municipalisation et pour donner un éclat particulier à ces festivités. Je voulais parler de la dimension de notre

partenariat avec le ministère sur cette édition. Nous avons eu à discuter avec l'équipe du ministère sur la possibilité de collaborer sur les axes liés à un festival de danse traditionnelle. MTN est disposée à donner un cachet à cet événement », a déclaré le chief executive officer de MTN.

Il a fait état au ministre de l'opportunité de mettre en place un micro-système pour l'apprentissage de la Culture et des arts, même au-delà des festivités, notamment à travers l'implantation d'une bibliothèque à Madingou. Ce sont des axes majeurs sur lesquels les deux parties ont décidé de collaborer. Tous ceux qui seront à la fête du 15 août 2016 à Madingou verront les retombées positives des échanges qu'ils ont entamés, a-t-il promis. Quant à la participation active de la société MTN Congo dans

l'organisation de la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam), le chief executive officer pense qu'il est très tôt de dire qu'elle va être la nature du partenariat avec le ministère. Mais, toutefois, il s'est dit honoré d'être reçu par le ministre de la Culture et des arts pour aborder cette question. Djibril Ouattara a apprécié le fait que ces échanges se fassent un an avant le début de la 11è édition du Fespam qui s'annonce particulière du fait de la réintégration de l'Union africaine en tant que partenaire. « Nous pensons que MTN en tant qu'entreprise panafricaine, est un acteur clé qui peut parfaitement être un partenaire de taille avec le ministère de la Culture et des arts pour l'organisation du Fespam. Nous avons décidé avec le ministre de mettre un groupe de travail pour que celui-ci définisse la nature des relations que nous allons avoir, de sorte que nous puissions entraîner avec nous, toute la dynamique du groupe MTN, en faisant en sorte que ce partenariat soit profitable pour l'ensemble des acteurs des arts et de la culture panafricaine. Les entreprises comme MTN sont toujours in-



Le ministre de la Culture et des arts de la République du Congo et le chief executive officer de MTN intéressés à participer aux actions. C'est la nature des personnes qui sollicitent ce type de partenariat qui peuvent donner la confiance à des annonceurs », a-t-il ajouté. Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni tient à faire participer ces sociétés à l'organisation de la prochaine édition du Fespam. « En tant que ministère de la Culture et des arts, nous sommes engagés sur plusieurs activités de masse qui intéressent forcément des entreprises privées surtout celles qui sont considérées comme des opérateurs de téléphonie mobile. Nous n'imaginons pas le développement de la culture ou des arts dans notre pays sans leur associer. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire de telle sorte que les structures privées trouvent toute leur place dans notre stratégie de la marche vers le développement de la culture et des arts », a-t-il argumenté.

Bruno Okokana

& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HAOUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 19 26 | djosonphilosophe3@gmail.com | Djoson philosophe | Djoson philosophe

Le cercle Gestion et développement organise en partenariat avec le Cabinet d'expertise comptable GPI, L'INITIATION À LA COMPTABILITÉ OHADA SUR ORDINATEUR.

Inscription : 10 000
Durée : 20 séances de 2 heures chacune
Prix : 40 000 (exception aux étudiants)
Emploi du temps : Selon la disponibilité de l'apprenant
Adresse : 1er étage immeuble Boli, arrêt Eboma poko, Massengo Soprogji
Tél. : 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64
E.mail : ciscohadapourtous@gmail.com

PRESENTATION DU VOLUME 1 DE SON ALBUM

concert

**« REGLEMENT INTERIEUR »
SOIREE EN BLANC**

DANY DANILO

INVITES
 * SIXTMATIX
 * MARHABA MALECHEK
 Et Bien d'autres

P.A.F
5000F+ Conso

A la présentation
- Boris
- Abayeu

Pour Rire
KAPSO International

* Lieu: **KABARE LES Diplomates**
 * Date: **Samedi 30 juillet 2016**
 * Heure: **19heures**

ALT. **LE NECTAR** | Vignes de Brazza | LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | RESTAURANT **QG la Kribienne** | ETS: **SIEKALIE** | **S.A.Lufghlanta**

NÉCROLOGIE

Le commandant de l'Unité d'intervention près la Direction départementale de la police de Brazzaville et l'ensemble du personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et collègues, le décès de l'adjudant de police Aimé Adrien Bakala, survenu le 10 juillet 2016 au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au n° 1, rue Djambala à Mougali. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Des dossiers en souffrance bientôt relancés

Investi désormais des pleins pouvoirs pour opérer, le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption scrute, d'ores et déjà, la possibilité de remettre sur le tapis certains dossiers à charge contre certaines personnalités notamment celui portant sur la spoliation des immeubles de l'Etat au profit des tiers.

Depuis longtemps, de nombreux observateurs avaient relevé un dysfonctionnement dans la gestion de la structure mise en place au sein du cabinet présidentiel pour lutter efficacement contre la corruption. Le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme avait visiblement du mal à exercer ses fonctions. Non investi de pleins pouvoirs, Luzolo Bambi avait du mal à mener à bien sa mission. Son travail jusqu'à un passé récent ne s'est limité qu'à dénoncer certaines magouilles sans forcément aboutir à une instruction des dossiers à charge au grand enchantement des présumés détourneurs qui s'en tiraient à bon compte. Cette fois-ci, les données ont changé, le chef de l'Etat s'étant personnellement impliqué dans cette

chasse aux détourneurs des deniers publics.

L'ordonnance présidentielle n°16/065 du 14 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement des services du conseiller Luzolo Bambi en dit long sur les intentions du chef de l'Etat de mettre de l'ordre dans la boutique en traquant les mauvais gestionnaires. Ragaillardisé par cette ordonnance qui lui accorde d'énormes pouvoirs et de larges prérogatives, Luzolo Bambi est investi aujourd'hui des instruments juridiques nécessaires qui font de lui le nouvel agent fouet-chargeur de la procédure de répression des crimes économiques, de la fraude et de la corruption.

L'ordonnance lui accorde d'énormes pouvoirs et de larges prérogatives en le plaçant sous l'autorité hiérarchique du chef de l'Etat.

Il est chargé entre autres « de concevoir, d'élaborer et de proposer au chef de l'Etat les stratégies et les politiques à mettre en œuvre par les institutions de la République pour promouvoir la bonne gouvernance et lutter efficacement contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; de faire mener toutes les investigations, enquêtes et instructions susceptibles d'identifier,

interpeller et sanctionner toute personne ou groupe de personnes, organisations, organismes, entreprises ou autres services impliqués dans les actes de corruption, de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme... ».

L'on mesure toute la complexité de la tâche de Luzolo Bambi qui n'est plus n'importe qui dans le circuit judiciaire, certains membres de ses services devant se comporter désormais en officiers de police judiciaire à compétence générale.

« Le Conseiller spécial recourt aux services des magistrats du Parquet compétent et, le cas échéant, au ministre de la Justice pour tout acte de sa compétence touchant à la mise en œuvre de l'action publique », dispose l'ordonnance. Ses moyens d'enquêtes sont diversifiés et il a droit à une dotation et des moyens logistiques de fonctionnement que détermine le chef de l'Etat. La première action de Luzolo Bambi va certainement consister à remettre sur le tapis certains dossiers judiciaires restés pendents dans les instances judiciaires impliquant quelques personnalités notamment celui portant sur la spoliation des immeubles de l'Etat au profit des tiers.

Alain Diasso

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les étrangers en situation irrégulière dans le collimateur

La direction générale des migrations est appelée à appliquer la loi dans toute sa rigueur.

L'opération de contrôle en rapport avec le séjour des étrangers en RDC va s'intensifier dans les prochains jours. C'est ce qu'a annoncé dernièrement le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et sécurité alors qu'il recevait dans son cabinet de travail le patron de la direction générale des migrations (DGM), François Beya, venu lui présenter huit ressortissants indiens en instance de rapatriement pour séjour irrégulier. Au lendemain de la rencontre avec le patron de l'intérieur, les sujets indiens incriminés ont été conduits à la frontière et expulsés du territoire national, a-t-on appris.

Pour le ministre Evariste Boshab, l'expulsion de ces huit ressortissants indiens ne devrait pas mettre en mal les relations bilatérales de coopération entre la RDC et l'Inde qui, pour l'heure, sont

au beau fixe. « Je voudrais qu'en rentrant chez vous, que vous ne puissiez pas dire que les Congolais sont contre vous, mais nous voulons que les lois de notre pays soient respectées », avait lancé Evariste Boshab à l'endroit des sujets indiens irréguliers redoutant une mauvaise interprétation de l'acte posé par les services de la DGM lequel pourrait éventuellement être assimilé à un règlement de compte contre la communauté indienne de Kinshasa en réaction du récent assassinat en Inde de Cynthia Vichel Kadima, une ressortissante de la RDC. Il n'y a aucun lien entre les deux faits, a tenu à expliquer Evariste Boshab. Il ne s'agit pas, a-t-il ajouté, de la stigmatisation de la communauté indienne mais plutôt d'un travail qui rentre dans le cadre des attributions de la DGM. Il a même insisté et encouragé cette entreprise publique à poursuivre sur la même lancée en appliquant la loi dans toute sa rigueur en matière d'immigration.

A.D.

SECTEURS PRODUCTIFS

Comment le gouvernement réalisera 6 % de croissance agricole en 2016

Les autorités congolaises vont s'appuyer prioritairement sur la promotion durable des filières agricoles et vivrières. En second lieu, il y a une attention particulière sur le développement de l'agro-business au cours de cette période. Les résultats concrets attendus sont, d'une part, une croissance moyenne annuelle du secteur d'au moins 6 % entre 2015 et 2016, et d'autre part, une nette amélioration des revenus des paysans.

Les grands axes de cette politique de relance agricole sont repris dans le Guide de cadrage macro-économique du ministère du Plan. En effet, ce document stratégique accorde un intérêt particulier sur les prochains défis du secteur agricole pour aboutir à des résultats. Et dans le lot, il y a aussi la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole et la finalisation de l'architecture institutionnelle du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, grâce à une implication plus soutenue du secteur privé. Dans les perspectives du gouvernement pour l'agri-

culture, il faut s'arrêter un peu sur quelques chiffres. Pour le cas de Bukanga-Lonzo, le gouvernement s'attend concrètement à des investissements de l'ordre de 500 millions de dollars américains US d'ici à 2020 pour atteindre une production de 200 000 T au cours de cette période. Sur un plan sectoriel, l'on s'attend à une production de 40 000 T/an de maïs, 500 T/jour de légumes et 45 000 unités/semaine de poulets.

Entretiens, il se confirme que les études vont s'étendre dans bien d'autres domaines, notamment la faisabilité des sites des parcs agro-industriels dans le corridor Ruzizi-Uvira-Kamina et la programmation des centres de développement intégrés (CDI) pour réaliser une production de 1 305 millions d'hectares d'ici à 2020. À cela, il faut ajouter la relance du secteur agricole dans les provinces de l'Équateur et de Kinshasa, avec l'aide de la Banque mondiale. Mais que peut-on dire maintenant sur la situation de l'agriculture en RDC ? D'abord, elle est rongée par plusieurs maux dont la faible productivité des filières (végétale, animale et

halieutique), une allocation budgétaire insuffisante et un cadre institutionnel plutôt mal organisé avec de sérieux déficits en ressources humaines, techniques et matérielles. Les experts citent également le régime foncier inadapté, la faible capacité de financement des opérateurs agricoles, les difficultés d'accès aux crédits agricoles, le faible niveau de l'accès aux infrastructures, le manque d'organisation des producteurs, l'inadéquation de l'offre de services de recherche, le faible niveau de valorisation des productions, la faiblesse de la demande des consommateurs, etc. La liste n'est pas exhaustive.

Dès lors, l'on comprend la complexité de la démarche gouvernementale et la nécessité d'un plan de développement durable. Avec un niveau de production moyen, le pays sera capable de nourrir le tiers de la population mondiale. Il est possible d'écouler les produits agricoles «made in Congo» auprès de plus de 200 millions de personnes habitant les centres urbains de la RDC et les pays voisins.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

La faculté de médecine/UNIKIN s'implique dans la lutte contre la fièvre jaune

La RDC est en épidémie de la fièvre jaune. Il n'existe pas de traitement curatif contre cette maladie provoquée par le moustique aèdes aegypti. Seule la prévention est l'arme efficace. Celle-ci passe notamment par la vaccination, la lutte contre l'insalubrité.

Pour protéger la population contre cette maladie, la sensibilisation est une stratégie efficace qui conduira au changement de comportement. C'est à cette fin que la faculté de médecine de l'Unikin vient de décider de s'impliquer dans la sensibilisation de la communauté universitaire et de l'ensemble de la population de Kinshasa à l'épidémie de la fièvre jaune et son évolution. C'était au cours d'une réunion extraordinaire du conseil de cette faculté présidée par son doyen, le professeur Jean-Marie Kayembe Ntumba.

A en croire l'agence congolaise de presse, cette sensibilisation portera également sur les mesures d'assainissement de l'environnement et du comportement responsable, et sur la formation des étudiants en médecine et des professionnels de la santé.

Selon le doyen de la faculté de médecine, des mesures de lutte efficace concernent l'immunisation de la population et la lutte anti-vectorielle. Toutes ces mesures ont des contraintes, certaines liées au coût de réalisation. L'exemple est donné par la limitation dans la disponibilité même du vaccin, dont la production laborieuse est un handicap considérable. Les mesures

anti-vectorielles supposent une bonne connaissance de l'écologie du moustique et de son comportement et des ressources non négligeables

S'agissant de l'immunisation de masse, le doyen de la faculté de médecine a souligné que l'Organisation mondiale de la Santé préconise la vaccination des masses à dose fractionnée 0,1 ml vs 0,5 ml. Il a, par ailleurs, indiqué que cette disposition repose sur quelques données scientifiques et est soutenue par l'intervention en situation d'urgence, comme ce fut le cas pour les candidats vaccins anti-Ebola en Afrique de l'ouest.

La faculté de médecine offre son implication dans la réalisation du suivi épidémiologique et immunogénétique des sujets vaccinés, en s'inscrivant dans le court, moyen, et long termes, en vue de fournir des données fiables et de répondre à certaines zones d'ombres.

Cette faculté dispose pour ce faire d'une expertise virologique, immunologique et génétique, en collaboration avec l'INRB, a affirmé la même source, précisant que la faculté propose son implication dans la documentation de l'épidémie en cours comprenant un mapping avec les outils de Système d'information géographique (SIG) et des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en vue de déterminer la localisation des cas et des réels gîtes de moustiques et obtenir ainsi des informations stratégiques pour d'éventuelles interventions ciblées.

Aline Nzuzi

DROITS DE LA FEMME

L'IRDH lance le Projet Action Femme 50/50

Ce projet ambitionne « d'exposer des idées des femmes des plus folles qui permettent le foisonnement d'ambitions d'autres femmes et des jeunes filles ».

Le Projet Action Femme 50/50 (PAF 50/50), mis en place par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), met l'accent sur le « Leadership qui inspire la femme à l'horizon 2030 ». Selon ce projet, le problème de la femme n'est pas dans le petit nombre de femmes sur la liste de dirigeants. Mais, il se pose, appuie-t-il, en termes de qualité de ce petit nombre de femmes qui inspirent la société à produire un grand nombre de dirigeants féminins. Ce projet soutient la thèse selon laquelle, « le leadership féminin se distingue de l'approche se limitant à des plaintes contre des statistiques défavorables à la

femme ».

Dans le troisième numéro du bulletin de cette ONG publié le 18 juillet, il est soutenu que le « *Projet Action Femme 50/50 (PAF 50/50) est la stratégie de l'IRDH rentrant dans la perspective de mettre en orbite des femmes modèles qui en inspirent d'autres, dans le but de susciter le leadership féminin escompté, capable de surmonter des obstacles et mener à la réalisation de l'idéal de la parité à l'horizon 2030* ». A en croire l'IRDH, PAF 50/50 expose, en effet, des compétences et des parcours des femmes qui font rêver la jeunesse, éclairent la société sur des théories qui appellent à plus de justice, d'équité, d'intégration et d'acceptation des différences basées sur le genre. « *Il tend à matérialiser des pensées intellectuelles comme la parité, le genre, le féminisme, la participation*

politique de la femme et tant d'autres concepts qui fondent le leadership féminin, mais qui sont difficiles à comprendre sans que l'on ne puisse donner des exemples vivants dans l'environnement sociologique immédiat », a expliqué cette ONG.

Pour l'IRDH, il n'en est point d'ériger la femme contre son compagnon de tous les jours: l'homme. Mais, PAF 50/50 envisage la stratégie illustrative. Au lieu de publier des chiffres des femmes victimes qui attirent la pitié de la société, est-il soutenu, il privilégie de publier les parcours qui montrent les difficultés des femmes et les moyens qui les ont permis à les surmonter. PAF 50/50 invite donc à prendre l'exemple de la lutte que mènent d'autres victimes de discrimination, notamment de race noire. « *Du Rêve du pasteur noir Luther King, est née la folle ins-*

piration qui a mené Barack Hussein Obama à devenir le premier noir président des Etats-Unis d'Amérique ; du rêve de Nelson Mandela de voir une société extirpée d'apartheid dirigée par la majorité de noirs, est née la folle ambition du peuple d'Afrique du Sud de créer l'unique nation arc-en-ciel », est-il notamment relevé.

Un travail en synergie

D'emblée, l'article écrit dans le cadre du PAF 50/50 intitulé « *Droits de la femme épanouie à l'horizon 2030* », et calqué sur le thème de la Journée mondiale de la femme, édition 2016, les membres du projet analysent des obstacles à la vision de la « *planète 50/50, d'ici 2030* » et en proposent une stratégie de réalisation. Pour cet article qui note que le PAF 50/50 permet de reconnaître que la femme est tout d'abord une personne dotée des

mêmes droits et dignité que son semblable masculin et que le chemin n'est pas du tout tracé, la femme, première bénéficiaire de cette lutte, est contrainte de mener le rôle précurseur pour son épanouissement à l'horizon 2030. Mais aussi, dans cet objectif d'obtenir le résultat escompté à l'horizon 2030, un appel a été lancé aux organisations de promotion des droits de la femme, pour soutenir l'initiative PAF 50/50, qui met en exergue les compétences, ainsi que le rôle modèle du leadership féminin. Mais, pour ce faire, il est admis que les ONG devraient faire preuve d'expérience, de maîtrise du domaine des droits humains, mieux promouvoir les droits de la femme, et doter les défenseurs des droits humains des connaissances suffisantes, afin de surmonter les défis liés à la nature de la femme.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Plus de deux mille violations recensées au premier semestre 2016

Selon le rapport des Nations unies publié le 13 juillet à Kinshasa, ces chiffres représentent une moyenne d'environ 390 violations des droits de l'Homme par mois.

Les derniers chiffres présentés par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (Bcnudh) en matière de violations des droits de l'Homme en RDC en ce premier semestre 2016 indiquent une hausse légère par rapport aux dernières statistiques. En effet, par rapport à 2015, sur la période allant de juillet à décembre 2015 où il a été constaté une relative baisse, le bilan du premier semestre 2016 recense deux mille trois cent quarante-trois (2343) cas de violations des droits de l'Homme

sur le territoire national. Le Bcnudh qui a livré ce bilan dans son rapport publié le 13 juillet à Kinshasa, attribue cette légère hausse à l'activisme des groupes armés, des éléments des Fardc et de la police nationale responsables, selon cette structure onusienne, de ces nombreux cas de violations documentés et focalisés essentiellement dans les zones affectées par le conflit de l'Est du pays. Toujours d'après le rapport du Bcnudh, les chiffres ainsi publiés représentent une moyenne d'environ 390 violations des droits de l'Homme par mois. Dans le lot se retrouvent aussi, d'après la même source, des victimes d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des agents de l'Etat. Elles seraient au nombre de cent et six. En outre, 428

violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales recensées sont liées à des restrictions de l'espace démocratique, note le rapport. Concernant les types des violations les plus documentés, le Bcnudh épingle notamment les atteintes à l'intégrité physique avec 585 violations et 1 026 victimes ainsi que les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne. Toutefois, les auteurs des cas de violations de droits de l'Homme documentés (au moins soixante-dix-neuf militaires des Fardc et de trente-cinq agents de la PNC) ont été condamnés dans le cadre de la lutte engagée contre l'impunité. Un aspect positif relevé dans le rapport du Bcnudh.

Alain Diasso

CUSO INTERNATIONAL

Gaston Galamo, le nouveau représentant pays en RDC

Le nouveau représentant pays de Cuso International, M. Gaston Galamo a pris officiellement ses fonctions à Kinshasa en présence des partenaires membres de cette structure.

C'est au siège de Cuso International situé au Quartier Basoko dans la Commune de Ngaliema qu'a eu lieu la présentation du nouveau représentant pays de cette Ong canadienne en République démocratique du Congo. C'était en présence de différentes structures congolaises partenaires de Cuso International dont le Cosces (Collectif des Organisations de la Société civile dans le secteur de l'Agriculture, l'éducation et la santé).

Au cours de son intervention, le nouveau représentant pays de Cuso International, M. Gaston Galamo s'est appesanti sur le dialogue permanent qui doit exister avec les différents partenaires sur terrain en rapport avec le Programme voix

(Programme de volontaires pour la coopération internationale et l'autonomisation). Il a insisté sur la place du volontariat dans le processus de développement. Au cours de son mandat en tant que Représentant Pays de Cuso International, Gaston Galamo envisage de continuer à mobiliser les meilleurs candidats pour aider les organisations congolaises à une meilleure auto prise en charge. Ainsi son équipe reste ouverte au dialogue pour améliorer les vies des populations en renforçant les capacités des communautés de base. Dans le même ordre d'idées, le nouveau représentant pays de Cuso International a rassuré que son organisation entend travailler davantage pour créer des conditions pour que les femmes puissent avoir les mêmes droits que les hommes.

Les différents volontaires venus du Canada travaillent en partenariat avec les structures congolaises dans les différents domaines, entre autres, la croissance économique

inclusive et durable, l'Agriculture, le Genre, la santé et le Vih-sida sans oublier l'autonomisation des femmes étant donné que ces dernières jouent un rôle important dans le développement économique de nos activités de tous les jours. À l'issue de son intervention, plusieurs partenaires de Cuso International ont pris la parole pour saluer le travail abattu par les volontaires canadiens dans le domaine de renforcement des capacités pour une meilleure gestion de leurs structures. Ont pris part à ces assises, outre le Cosces, Femme Plus, SCOGO, UNAAC, GI-Agro basée au Village Ibi au Plateau des Bateke, le Secrétariat National au volontariat, une structure du ministère du Plan, CUM (une structure de l'ECC basée à l'Equateur), le CNJ-RDC (un organe technique du ministère de la jeunesse) ainsi que le Programme national de la santé de l'adolescent (PNSA).

Aline Nzuzi

Le PNLT/ Lubumbashi réceptionne un pavillon pour tuberculeux multi-résistants

La construction de ce pavillon réservé aux tuberculeux multi résistants s'inscrit dans le cadre du Round 9 du projet d'appui à la lutte contre la tuberculose, financé par le Fonds Mondial et dont Caritas Congo Asbl est Récipiendaire Principal, aux côtés du ministère de la Santé.

Avant la remise de ce pavillon, la Commission de réception a procédé à la visite du dit bâtiment, sous les explications du chargé des infrastructures de Caritas Congo Asbl, Ir Alidor Bangu et l'a déclaré recevable.

Au nom du secrétaire exécutif de Caritas Congo Asbl, le deuxième secrétaire exécutif adjoint, Boniface Nakwagelewe ata Deagbo, a remis les clés de ce bâtiment à Dr Fondacaro TETO, chef de service Tuberculose/VIH au Programme national de lutte contre la tuberculose. Celui-ci a ensuite remis ces clés au médecin-chef de la zone de santé de Kisanga qui, à son tour les a données au médecin-directeur de l'HGR Kisanga. Ce pavillon, fait savoir le Dr Teto, ne recevra effectivement ses occupants qu'après son équipement par le Fonds Mondial. C'est au nom du directeur du Programme national de lutte contre la tuberculose, Dr Georges Bakaswa Ntambwe, que le Dr Teto a remercié le Fonds Mondial, pour avoir accordé le financement de ce bâtiment à travers le récipiendaire principal Caritas Congo Asbl afin de réaliser ce beau bâtiment « *que nous voyons devant nous et qui devra abriter nos très chers malades tuberculeux multi-résistants pour une bonne prise en charge* ».

Le Dr Teto a également remercié le gouvernement de la RDC, le gouvernement provincial du Haut-Katanga avec toutes ses autorités sanitaires, notamment le médecin coordonnateur provincial de la lutte contre la lèpre et tuberculose représenté à cette cérémonie. « *Nous remercions l'entreprise DRIDA SARL pour le travail de qualité abattu et vous l'équipe de la Coordination provinciale du Haut-Katanga, celle de la Zone de Santé de Kisanga ainsi que celle de l'HGR de Kisanga pour avoir accordé cet endroit où a été érigé ce bâtiment* », a-t-il ajouté. Le représentant du PNLT a remis les clés au médecin-chef de zone de santé de Kisanga, représentant le Médecin inspecteur provincial (MIP), avec recommandation d'un usage en bon père de famille, sous les applaudissements du personnel de l'HGR Kisanga, présent à cette cérémonie.

Dr Teto a annoncé l'inauguration officielle de ce bâtiment par les autorités compétentes après son équipement en lits et autres matériels pour la prise en charge de ces malades tuberculeux multi-résistants. Intervenant à son tour, le deuxième secrétaire exécutif adjoint de Caritas Congo Asbl, Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, a présenté son institution et mis l'accent sur les activités dont elle s'occupe dans la lutte contre la tuberculose notamment l'approvisionnement en médicaments antituberculeux, des équipements et matériels médicaux et non médicaux, des consommables et réactifs de laboratoire après un processus de passation de marchés supervisé par le VPP ; les activités communautaires telles que le soutien aux patients, la motivation financière aux Relais communautaires ainsi que la réhabilitation des bâtiments des laboratoires de culture et de contrôle de qualité, y compris la rénovation des pavillons des tuberculeux multi-résistants de certains HGR. À ce jour, Caritas Congo Asbl a déjà réalisé les activités de réhabilitation du centre antituberculeux de Kisangani, des pavillons de tuberculeux multi-résistants (TB-MR) de l'HGR de Mosango (vers Kikwit), de l'HGR de Kalemie, de l'HGR Kananga, de l'HGR Muya (à Mbuji-Mayi), de l'HGR de l'IME à Kimpese, a cité Mr Deagbo. À cela s'ajoute la réhabilitation des laboratoires de contrôle de qualité de Bunia ainsi que celui de culture de Mbuji-Mayi. Les travaux de réhabilitation sont en cours pour les pavillons TB-MR de l'HGR de Malembe-Nkulu, de l'HGR Virunga à Goma et de l'HGR de Ciriri à Bukavu.

Tous ces pavillons comptent deux locaux d'hospitalisation (pour hommes et femmes), chacun avec une douche et un WC ; une pharmacie avec un bureau pour infirmiers, un bureau du médecin, un hangar pour les visiteurs et malades en ambulatoire, avec une toilette pour eux, une salle d'eau avec vestiaire pour le personnel soignant, lequel dispose aussi de sa toilette. Il sied de signaler que les conditions de ventilation de ces locaux par effets de serre ont été prises en compte pour réduire au maximum les risques de contamination.

A.Nz.

C2 AFRICAINE-PHASE DE GROUPE

Mazembe accroche MOB à domicile

Le TP Mazembe a obtenu le point du match nul, le dimanche 17 juillet 2016 au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaia, face à Mouloudia Olympique de Béjaia.

Il n'y pas eu de but au cours de cette partie. Pour cette rencontre, l'entraîneur français Hubert Velud du Tout Puissant Mazembe a fait confiance au gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohrou. Dans le champ, on a noté la titularisation de Jean Kasusula, Djo Issama, du Malien Salif Coulibaly, de l'Ivoirien Roger Assalé, Merveille Bope Bokadi, du Zambien Nathan Sinkala, de l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Jonathan Bolingi, Christian Luyindama, et du Tanzanien Thomas Ulimwengu.

Le coach Nasser Sandjak de MO Béjaia a aligné C. Rahmani, M. Ferhat, I. Belkacemi, S. Khadir, S. Sidibé, Z. Bencherifa, M. Athmani, A. Lakhdari, S. Baouali, Y. Salhi, K. Yesli. On a enregistré deux changements du côté des protégés du président sportif Moïse Katumbi Chapwe, l'entrée de Deo Kanda à la place de Thomas Ulimwengu dans le dernier quart d'heure de la partie et du Ghanéen Richard Kissi Boateng à la place de Roger Claver Assalé.

Velud et Sandjak s'expriment...

À la fin de la partie, les deux

entraîneurs se sont exprimés à la presse. « *En trois sorties dont deux à l'extérieur, on est à sept points c'est très positif. Sur le match, on a globalement maîtrisé l'adversaire avec quelques offensives. Le MOB a vendu chèrement sa peau, il a fait un très bon match, il a montré qu'il était à la hauteur de l'enjeu et en fin de match, il aurait pu nous inquiéter. On aurait aimé marquer un but pour, peut-être, remporter les trois points du match* », a déclaré Hubert Velud du TPM. Et de continuer : « *Le MOB m'a également surpris ce soir par la qualité des mouvements offensifs et de son jeu collectif. Il y a des jeunes joueurs que je ne connaissais pas très bien qui m'ont aussi surpris. Mon souhait, comme on est sur la terre de Kabylie est: que les deux équipes se qualifient en demi-finales* ». Le technicien français des Corbeaux de Lubumbashi a évoqué le match du 27 juillet à domicile contre la même équipe : « *A Lubumbashi lors du match retour, ce sera une autre partie. On est dans une bonne dynamique, il faut maintenir la*



Mazembe de Lubumbashi

cadence tout en respectant le MOB auquel nous souhaitons la bienvenue chez nous le 27 juillet ».

Pour sa part, Nasser Sandjak du MOB a souligné que son jeune club jouait contre le vainqueur de la Ligue des champions en titre jusque-là : « *On a rencontré un champion, le TPM reste la meilleure équipe sur le continent jusqu'à la prochaine finale de la Ligue des champions. Mon équipe n'en est qu'à ses débuts en campagne africaine inter-clubs de la CAF, 90 % de mes joueurs n'ont jamais disputé une opposition de ce niveau. Je dirai simplement qu'on a su maîtriser l'adversaire malgré la blessure de notre stoppeur en début de match. Il fallait s'adapter au TPM* ». Le coach algérien a indiqué en

suite : « *En face, les joueurs du TPM ont su attendre, être patients en deuxième période. On savait qu'ils s'appliquent bien aussi en contre-attaque. Je regrette qu'on n'ait pas marqué en toute fin de match. Pour une première devant un grand d'Afrique, c'est bon pour la suite, pour le parcours et pour ces joueurs qui ont montré qu'ils sont capables de nous offrir un football alléchant* ». Nasser Sandjak parle aussi du match de Lubumbashi le 27 juillet : « *On ira à Lubumbashi pour un autre match, qui ne sera pas celui de ce dimanche soir, ce sera dans un autre contexte. Avec ce que mes joueurs ont réalisé, je reste confiant et pense qu'ils vont s'adapter, comme au Ghana, dans un match*

aussi difficile ».

Young Africains et Medeama largués...

L'on note que dans ce même groupe, Young Africans de Tanzanie a été tenu en échec, le samedi 16 juillet 2016 à Dar-Es-Salaam, par SC Medeama du Ghana par un but partout. Donald Ngoma ouvrait la marque pour Young Africans à la 3e minute, avant l'égalisation du club ghanéen par Bernard Ofori à la 19e minute.

Les deux équipes finissent la phase aller du groupe A, respectivement à la troisième place pour Medeama SC (2 points) et quatrième position pour Young Africans (1 point). Mazembe est premier avec sept points, alors que Mouloudia Olympique Béjaia compte cinq points.

Martin Engimo

INTERVIEW AMOUR SAUVEUR

« Elle a le physique qui va avec »

Réalisateur et producteur, il a beaucoup apprécié participer à la troisième édition du Festival international du cinéma de Kinshasa (Fickin) où il comptait parmi les trois hôtes venus de la rive droite du fleuve Congo. Dans cette interview des Dépêches de Brazzaville, il se réjouit d'y avoir trouvé une actrice pour sa prochaine série. Ainsi cette traversée à Kinshasa a été d'un double avantage pour le réalisateur de La Mousse qui se targue d'être le plus prolifique de son Congo-Brazzaville natal.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment pourrait-on vous présenter aux cinéphiles de Kinshasa ?

Amour Sauveur : Je me définis comme le plus prolifique des cinéastes de mon pays, le Congo-Brazzaville. Mais, aux autres de dire si j'ai aussi autant de talent, mais je suis le plus prolifique.

L.D.B. : Vous avez pris part à la 3e édition du Fickin. Comment avez-vous vécu ce moment ?

A. S. : C'était un moment intense avec beaucoup de partage. Beaucoup de chaleur et ce matin, j'étais en train de dire à quelqu'un de Brazza que cela me faisait mal au cœur parce que c'était le dernier jour. C'était vraiment du plaisir.

L.D.B. : Comment appréciez-vous le retour des cinéphiles vis-à-vis de votre film La Mousse ?

A. S. : Sincèrement, j'espère qu'ils n'ont pas fait la langue de bois. Ils ont aimé le film et c'est encourageant. Lorsque vous emmenez un film et que les gens apprécient, cela donne envie de continuer à travailler parce que c'est une façon de vous inviter à faire mieux. Pour la prochaine fois vous ne devez garder le même niveau. Je suis vraiment content d'avoir participé à cette troisième édition. C'est la première fois que je vienne officiellement montrer un film à Kinshasa alors que Brazza, c'est juste à côté...Encore une fois, ce n'était que du bonheur.

L.D.B. : Depuis quand faites-vous du cinéma ?

A. S. : J'ai fait mon premier film en 2002. Et, depuis, je fais un film chaque année. Soit de commande, soit une œuvre personnelle. Je commence à me préparer à faire le grand saut, mon premier long métrage. Je pense le faire l'année prochaine. Mais

à côté des films que je fais, je réalise aussi des séries TV. J'en ai fait une qui a beaucoup marché, Les Boulistes, avec trente-six épisodes. Elle a été diffusée dans quarante-trois pays. Là, je suis en train de préparer ma deuxième série qui devrait sortir l'année prochaine avec pour titre DSK. Je dis déjà au public kinoïse que hier j'ai vu un film et j'ai beaucoup aimé l'actrice principale de ce film. Je pense qu'elle va tourner dans ma série si on s'accorde. Elle m'a bluffé dans son jeu et je sentais l'innocence quand je la voyais jouer. J'ai découvert que c'était sa première fois et j'ai vraiment envie de la diriger. J'ai un rôle dans cette série pour lequel je n'avais encore trouvé d'actrice. Elle a le physique qui va avec, je pense lui donner la chance de participer dans ce projet. D'ailleurs, il y a deux invités de la Côte d'Ivoire qui vont également figurer dans cette série.

L.D.B. : De quelle actrice s'agit-il et dans quel film a-t-elle joué ?

A. S. : Il s'agit de Lisa Lukezo. Elle a joué le rôle d'André dans Le Diable au plafond de Paradis Mananga.

L.D.B. : Combien de film avez-

vous réalisé jusqu'ici ?

A. S. : La Mousse est mon sixième court métrage. Il y en a six, s'il faut tenir considérer seulement ceux que j'ai écrit et produit. Mais, j'ai réalisé plusieurs films de commande. Et donc, le tout mis ensemble, cela donne plus ou moins dix-sept films.

L.D.B. : Finalement, cette traversée du fleuve avait du bon ?

A. S. : Je l'ai dit encore ce soir, j'étais venu ici pour elle, pour la rencontrer. Découvrir qu'elle existait. Et, tout ce que l'on a fait ici tous les jours, les échanges, les partages, tout ça, je le répète en-



core : ce n'était que du bonheur et du plaisir.

Propos recueillis par Nioni Masela

Africa Graffitis s'apprête à célébrer la fête de l'indépendance du Congo en conte à Marseille

La compagnie de conte Africa Graffitis organise du 13 au 15 août à Marseille en France, trois journées d'activités culturelles dédiées au Congo. Ce, à l'occasion du 56e anniversaire de l'indépendance du pays, dont les festivités ont lieu cette année à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza.

Ces journées de rencontres et de partage sur le Congo en général et sur la Bouenza en particulier, département qui accueille les festivités de la fête nationale cette année, sont initiées par Jorus Mabilia, conteur congolais installé dans la cité phocéenne depuis près de quinze ans. Outre ces échanges, des ateliers, des stages, de la danse et des séances de projection de films et aussi une exposition photo sur le Congo sont également prévus.

Conteur et danseur, Jorus Mabilia ne chôme pas depuis le début du mois. Il initie, organise, participe et collabore à plusieurs activités sur le conte et l'art de l'oralité.

Le 1er juillet, il a lancé à la faveur d'Esprit Mbongui « Raconter la Bouenza », une série d'activités sur le conte et les autres arts de scène en lien avec le département de la Bouenza avant de participer le lendemain au Festiv Africa à



Roquevaire (Marseille), puis du 7 au 9 juillet au festival Caressez le potager dans le département des Bouches-du-Rhône.

Lors de la fête du 14 Juillet, Jorus Mabilia a organisé un apé-

ro conte à Afriki Djigui théâtri à Marseille. Le conteur-slameur, Roland Kaya « Kayro », ainsi que Remy, Alain et Keli ont été les principaux animateurs.

Le 16 juillet, a eu lieu « Conteur

Jorus accompagné de Kayro à la guitare disant un conte à Marseille crédit photo « Adiac » au Flamand », suivi le 17 Juillet de la 4e Nuit du conte à Rognes (Marseille) animée par Jorus et quatre autres conteurs de cette ville. Les dernières activités, du mois de juillet chargé de Jorus Mabilia, auront lieu le 22 Juillet avec Flamand Mousi Mousi. Peu après cet évènement, il s'envole pour la Kabylie en Algérie pour participer, du 23 au 31 Juillet, au festival Racont'arts de la localité.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Bataille sans merci jeudi Diabes noirs-JST et V Club-ASK

Le suspense reste entier après la manche aller des quarts de finale qui s'est disputée les 16 et 17 juillet, même si le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) et l'Athlétic club Léopards de Dolisie ont déjà pris une option vers la qualification.

Le très attendu Jeunesse sportive de Talangai-Diabes noirs a tenu toutes ses promesses le 17 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les deux équipes se sont séparées sur un score de parité d'un but partout. Mais le but marqué sur le terrain de la JST pourrait peser lourd dans la balance pour les Diabes noirs au décompte final. C'est tout

minute. L'équipe est ensuite tombée dans son propre piège en voulant gérer dans les minutes qui suivaient ce précieux avantage. Des joueurs qui refusaient de jouer et qui tombaient régulièrement pour casser le rythme et faire passer le temps.

Un effort pour rien. Puisque dans le temps additionnel, elle a été punie. Guelord Diafou-

sions à la première partie. A la 24^e minute, Bermajin Kangou échouait devant Yannick Elenga. Et puis la défense de la JST s'est employée à deux reprises sur la même action pour sauver le ballon sur la ligne notamment sur la frappe de Lorry Nkolo. La JST regrettera aussi l'action de la 8^e minute. Bien servi par Imouélé Ngampio, Wilfrid Nkaya seul au second poteau, manque miraculeusement le cadre. Après la première manche, place au calcul. Pour se qualifier, la JST doit l'emporter ou faire un nul de plus d'un but. Quant aux Diabes noirs, un nul blanc est suffisant. Contrairement à la JST, ce sont eux qui auront la pression sur les épaules. Peu avant le nul, d'un but partout, qui a sanctionné la rencontre JST-Diabes noirs, Cara a eu raison du Centre d'Etudes et sport la Djiri 2-0.

En manque d'inspiration pendant les 45 premières minutes, les Aiglons ont trouvé la bonne formule à la reprise. Ebengo Liema pour son dernier ballon avant de quitter ses partenaires, mettait le Cara devant 1-0. Bounkanga Dibwa l'a imité vers la fin du match. Yannick Mbemba était impliqué dans tous les deux buts de rouge et noir. Avec un avantage de deux buts inscrits sur le terrain de l'adversaire,



Bermajin Kangou échoue face à Yannick Elenga (Photo Adiac)

Cara qui a déjà simplifié son équation, n'entend pas raté le rendez-vous de Madingou. L'AC Léopards de Dolisie ne s'est pas lui-aussi mis en difficulté. Même sans la plupart de ses cadres, Césair Gandzé, Boris Moubhio, Bissiki Magnokélé, Junior Makiessé, Tresor Mukenga (Kalengo, Ndockyt et Nkounkou étant rentrés après l'heure de jeu), les Fauves du Niari ont pris le meilleur sur BNG 1-0, le 16 juillet à Kinkala. Alou Bagayoko a inscrit le but du club dolisien sur un coup franc à la 38^e minute. Mais huit minutes avant ce but, Deldi Goyi avait presque réussi le plus dur. Il élimine le gardien puis redresse sa frappe. Mais le sauvetage sur la ligne par Chancelvy Borel Ibongo avait permis à BNG de garder un

peu l'espoir avant que l'expérience des Fauves ne prenne le dessus.

Les Léopards joueront la manche retour ce jeudi à Dolisie. Les statistiques sont en leur faveur. Les Fauves du Niari restent invaincus à domicile depuis le début de la saison (toute compétition confondue). Le match l'AS Kimbonguela et V Club Mokanda qui se disputait également à Kinkala s'est soldé sur un score de 0-0. Tous les matches retour de ces quarts de finale se disputeront ce jeudi. Au programme : Diabes noirs-JST à 14 heures et Cara-CESD à 16 heures au stade Alphonse-Massamba-Débat. A Pointe-Noire, V Club Mokanda-ASK et à Dolisie, AC Léopards-BNG.

James Golden Eloué



Alou Bagayoko a fait parler sa qualité de frappe face à BNG (Photo Adiac)

l'enjeu de la seconde manche qui se disputera ce jeudi. Et la manche aller a visiblement laissé la JST dans de profonds regrets. Elle menait 1-0 jusqu'au terme grâce à une frappe de Molinga Ndaya à la 49^e

ka a été le héros des jaunes et noirs d'autant plus que c'est lui qui a ressuscité les espoirs des Diablotins en égalisant sur un corner. Bien avant ces buts, les deux équipes ont gâché des énormes occa-

HANDBALL

Les Ligues de Brazzaville et Kinshasa renforcent leur coopération

La Ligue départementale de handball de Brazzaville et la Ligue de handball de Kinshasa ville province ont signé, le 17 juillet à Brazzaville un protocole d'accord, dont la durée est de deux ans renouvelable dans lequel les deux parties s'engagent à contribuer à rehausser le niveau sportif de chaque ligue.

Les deux parties souhaitent accomplir cette vision par l'organisation des stages de formation et le perfectionnement des entraîneurs, arbitres et officiels techniques tout en mettant également l'accent sur le sponsoring, l'administration sportive et la médecine sportive. Car dans ce protocole, les deux ligues ont pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour favoriser l'éclosion et l'épanouissement des jeunes en assurant la formation et le recyclage des cadres tant



Guy Patrick Epeny et Hermann Nguediko Abonga paraphant le protocole d'accord (Photo Adiac)

techniques qu'administratifs. Elles se proposent aussi de favoriser les échanges

des délégations sportives, des experts, entraîneurs, arbitres et des spécialistes des

deux villes dans ce domaine. Les Ligues de Brazzaville et de Kinshasa ont également exprimé leur volonté d'ac-

cueillir les délégations sportives dans chaque pays, en vue des compétitions bilatérales et multilatérales sur la base des intérêts communs : le Tournoi Pool Malebo.

Les conditions financières de participation pour chaque cas spécifique, explique le protocole d'accord, seront définies par consensus par les deux parties. « Les activités avec d'autres organisations ou institutions de chaque ville, non prévues par le protocole d'accord, ne sont pas du ressort de celui-ci. Tout différend né de l'application ou de l'interprétation du protocole d'accord sera réglé à l'amiable », peut-on lire dans ce protocole d'accord.

J.G.E.